

conjoncture

11

TOURISME

Février 2017

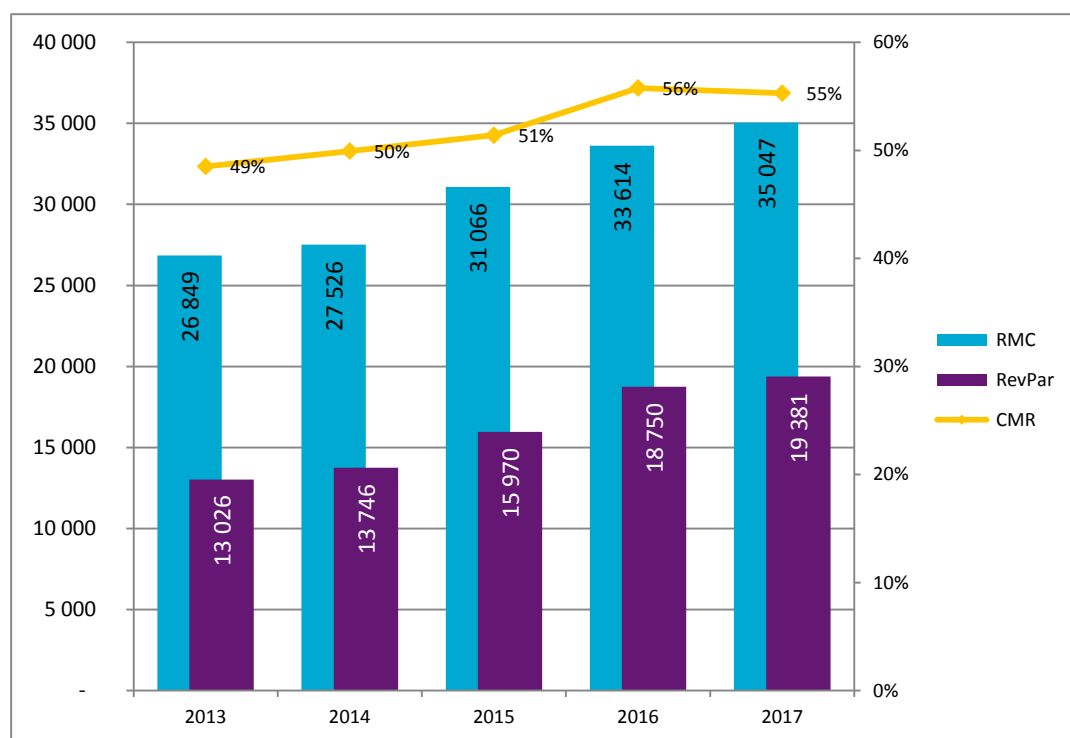
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En février 2017, le nombre de chambres louées dans les hôtels de Polynésie française baisse de 0,2 % par rapport à février 2016. La progression des ventes auprès des marchés japonais, nord-américain et du Pacifique ne compense pas sa diminution à destination des autres marchés.

Les indicateurs de gestion progressent avec un coefficient moyen de remplissage (CMR) à 59,8 % en hausse de 0,2 points. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) progresse de 5 % et s'élève à 34 424 F.CFP. Le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) en progression de 5 %, se situe à 20 570 F.CFP.

En cumul depuis le début de l'année, le CMR s'établit à 55,3 %, en baisse de 0,5 point par rapport à l'année précédente.

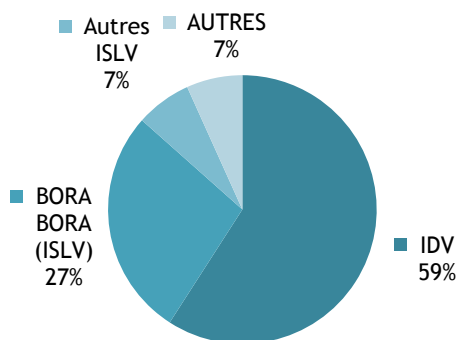
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



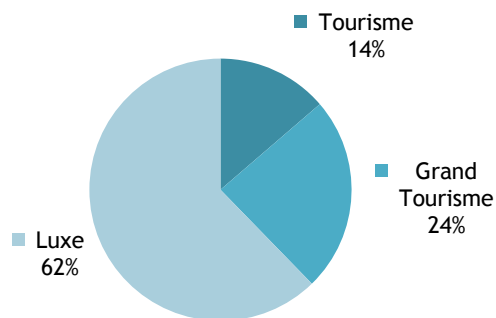
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 70 807 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



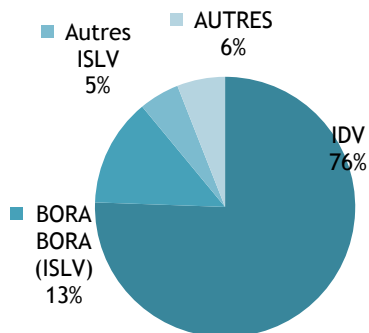
RÉPARTITION PAR CLASSE



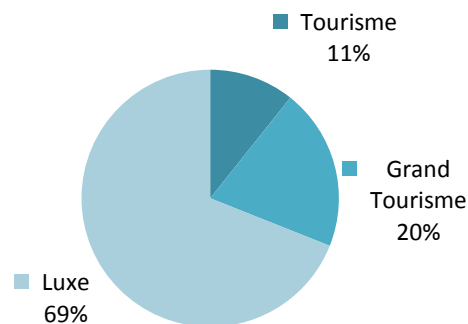
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 42 311 CHAMBRES LOUÉES

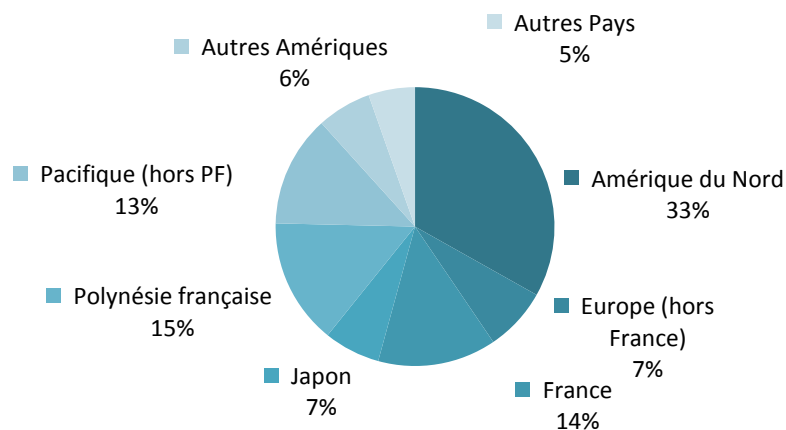
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		FÉVR-16	NOV-16	DÉC-16	JANV-17	FÉVR-17	VARIATION 2017/2016
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		25 196	29 611	25 148	22 341	26 269	4,3%
	Tourisme	1 404	2 140	1 548	1 555	4 344	209,4%
	Grand Tourisme	7 016	8 525	7 112	5 802	5 638	-19,6%
	Luxe	16 776	18 946	16 488	14 984	16 287	-2,9%
ISLV		15 797	20 074	15 706	12 985	14 360	-9,1%
	Tourisme	234	370	240	219	186	-20,5%
	Grand Tourisme	2 748	4 249	186	2 112	2 367	-13,9%
	Luxe	12 815	15 455	12 609	10 654	11 807	-7,9%
AUTRES Subdivisions		1 424	2 675	2 213	1 814	1 682	18,1%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	620	886	768	647	592	-4,5%
	Luxe	804	1 789	1 445	1 167	1 090	35,6%
TOTAL		42 417	52 360	43 067	37 140	42 311	-0,2%
	TOTAL Tourisme	1 638	2 510	1 788	1 774	4 530	176,6%
	TOTAL Grand Tourisme	10 384	13 660	10 737	8 561	8 597	-17,2%
	TOTAL Luxe	30 395	36 190	30 542	26 805	29 184	-4,0%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

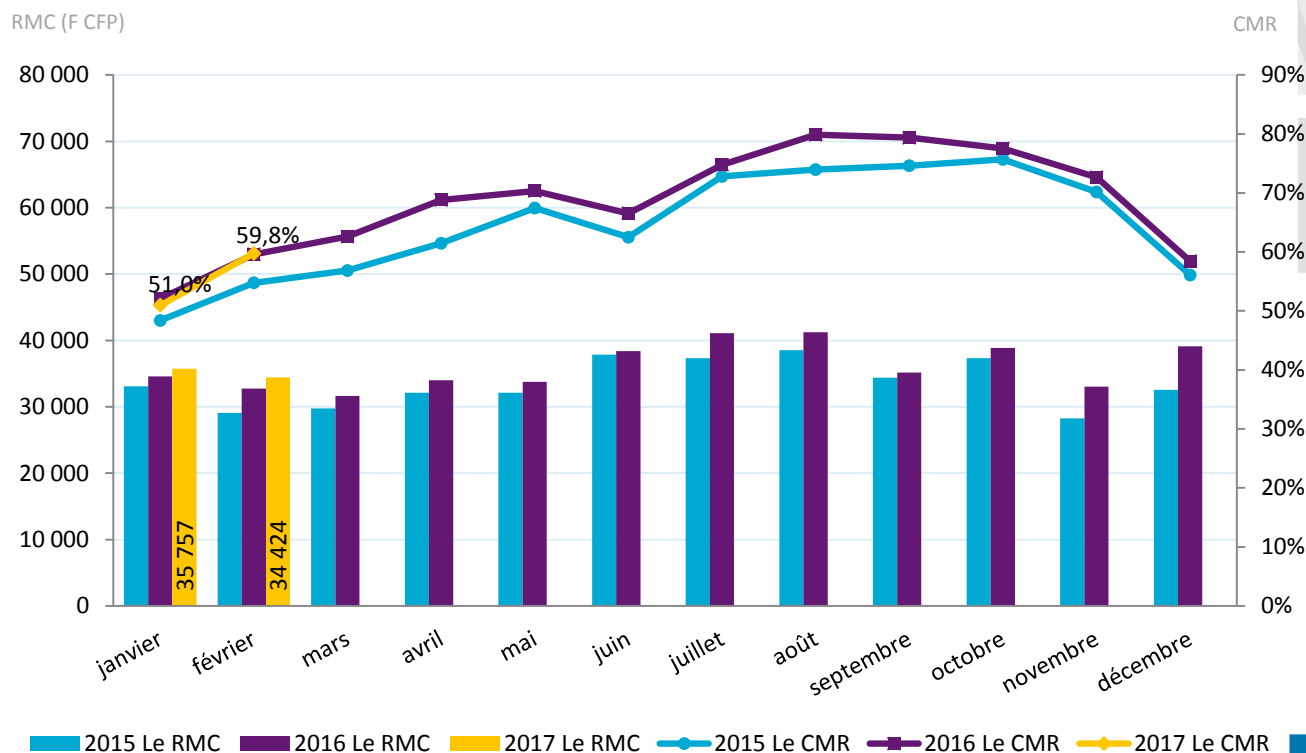
INDICATEURS DE GESTION FEVRIER 2017

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 34 424 F CFP

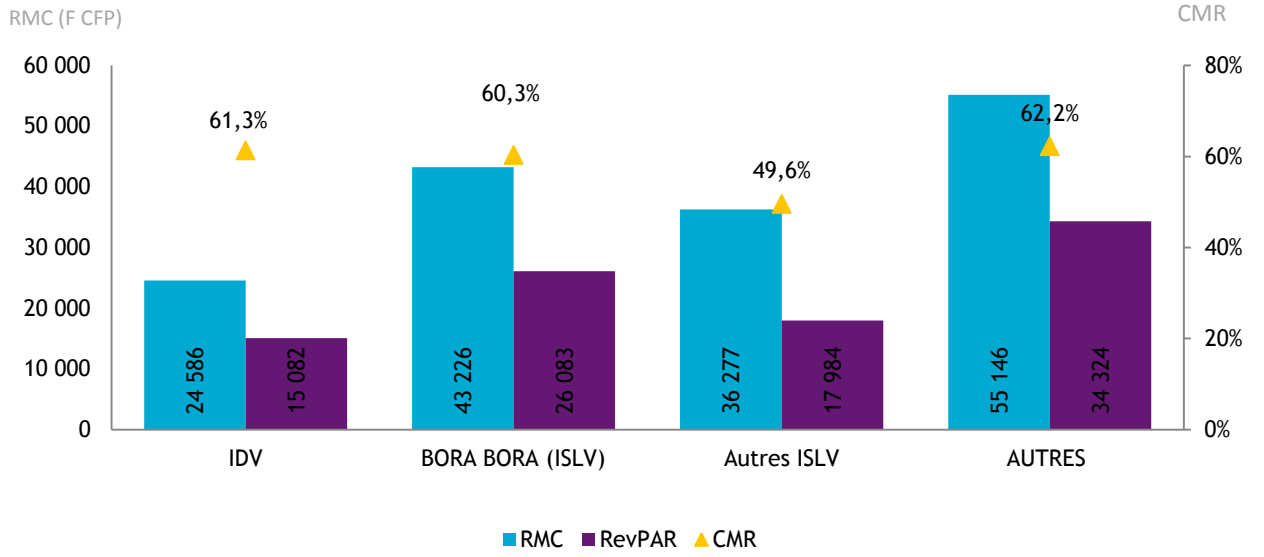
Revenu moyen par chambre disponible : 20 570 F CFP

Coefficient moyen de remplissage : 59,8%



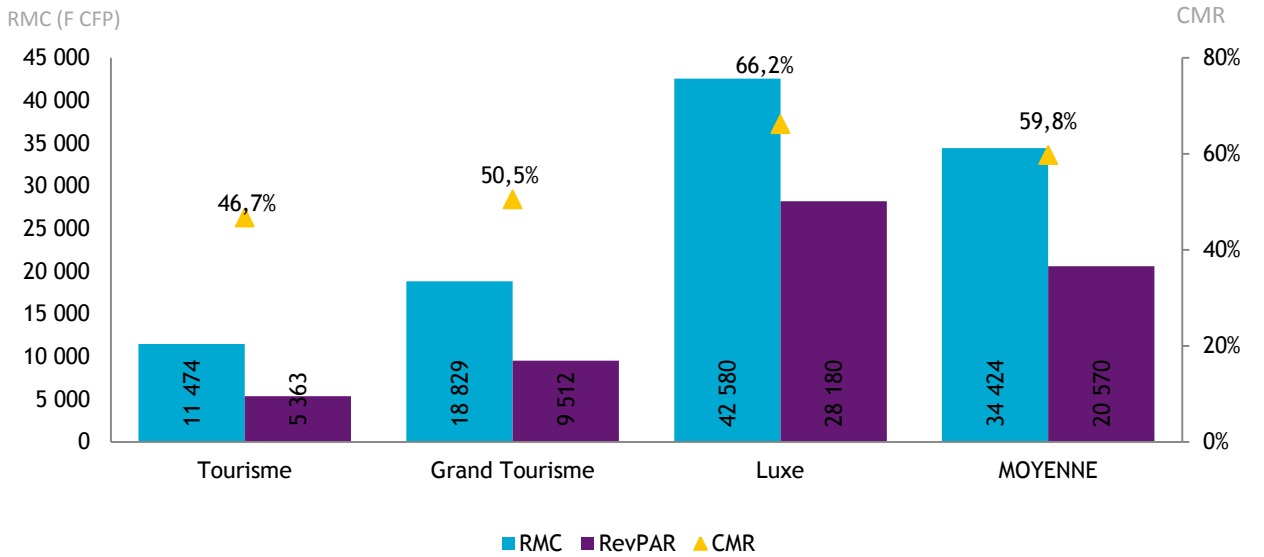
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.